

## COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

**Date de convocation :**  
28/01/2025

**Membres :**

En exercice

Présents :

Votants :

**Date d'affichage :**  
04/02/2025

**Date de publication :**  
04/02/2025

Le 03 février 2025 à 20h30 : *en foyer polyvalent*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

**Étaient représentés :** Lionel COUBRA par Carine LASSOUANE et Céline PELTIER par Sophie SUBIRATS

**Absents :** Daniel BORDES et Damien OBRADOR

**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMAY

**DÉLIBÉRATION N° 2025-04**

**OBJET :** Avenant n° 2 au marché de travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Cabanac-et-Villagrains

L'avenant n° 2 indique la reprise de la structure et du revêtement du devant du cabinet médical et des trottoirs du carrefour de la rue des Florales, de la rue de la Gare et de la route des Graves.

L'avenant ainsi proposé induit une hausse du marché de 14 609 € HT soit 17 530,80 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 212 981,60 € HT soit 255 577,92 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 2 au marché de travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Cabanac-et-Villagrains sur la RD 219 attribué à l'entreprise LPF TP, pour un montant de 14 609 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**POUR :** 16

**CONTRE :** 00

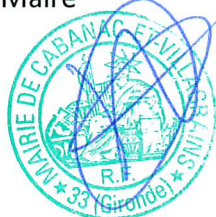
**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 03 février 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMAY